

# Livret Mémoirel Civique

LE LIVRET DU SYMPOSIUM



LE CANNET  
CÔTE D'AZUR





LE CANNET  
CÔTE D'AZUR

## **L'engagement civique est fondamental pour la démocratie**

Pour bien s'impliquer dans une communauté, il faut en connaître son fonctionnement, connaître son histoire et partager ses valeurs.

Ce livret a pour but de te faire prendre conscience de ton appartenance à une communauté locale, notre Ville du Cannet, qui a sa propre Histoire, et à une communauté nationale, la France qui se distingue des autres pays par ses valeurs spécifiques.

Nous avons en commun une langue, le Français, un pays, une culture, la France.

Nous espérons que ce livret t'aidera avec le soutien de tes parents et de ton enseignant, à appréhender le rôle de citoyen, respectueux des institutions, conscients des droits et des devoirs, soucieux de préserver le lien qui nous unit les uns aux autres pour un destin commun.

La ville du Cannet est heureuse d'y participer avec l'association Symposium pour la mémoire, la citoyenneté et le civisme dans le cadre de cette réunion, qui nous l'espérons, te donnera envie d'en savoir plus.



**Yves Pigrenet**  
Maire du Cannet



**Michèle Tabarot**  
Député des Alpes-Maritimes  
Présidente de la Majorité municipale





INTRODUCTION

7

LE DEVOIR DE MÉMOIRE

8

LA FRANCE ET SES VALEURS

10

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, SES PRINCIPES, SES SYMBOLES

12

LES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE

15

LA COMMUNE

17

DÉFENDRE LE PAYS

18

PORTER SECOURS ET PROTÉGER

20

À L'ÉCOLE, SE PROTÉGER DU HARCÈLEMENT

22



Solutions  
aux questions.....

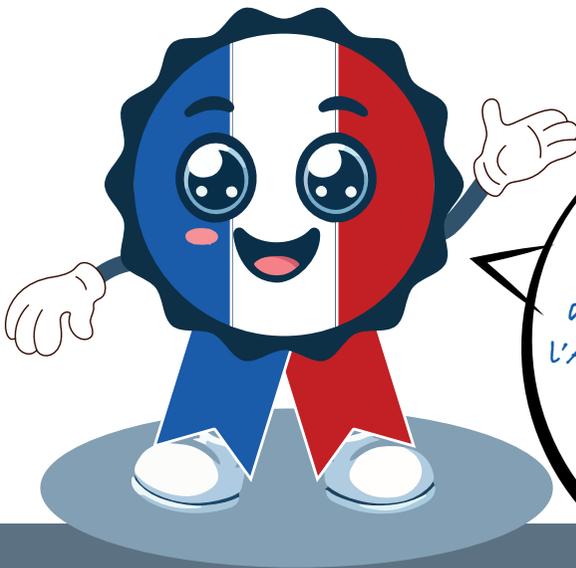
23





## Qu'est-ce que l'association Symposium \* pour la mémoire, la citoyenneté et le civisme

C'est **une association d'anciens militaires et de civils**, qui, chaque année en France, participe aux cérémonies patriotiques, avec les porte-drapeaux. Elle organise une grande réunion annuelle pour les enfants élèves des écoles, en la mémoire des militaires morts pour la France lors des guerres de 1870, 1914-1918 et 1939-1945.



Tu as  
participé à ce grand  
rassemblement avec les  
armées de Terre, de Mer, de  
l'Air et de l'Espace, ainsi que  
la Police, les Gendarmes,  
les Pompiers, la sécurité  
civile et bien d'autres  
encore !

\* Un symposium réunit des personnes pour présenter et discuter d'un sujet ou d'un thème spécifique, scientifique, historique...



## LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Le Devoir de mémoire, c'est :



- HONORER CEUX QUI ONT COMBATTU POUR LA FRANCE
- RENDRE HOMMAGE À TOUTES LES VICTIMES DES GUERRES
- TRANSMETTRE LA MÉMOIRE DES CONFLITS AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

**En se souvenant, nous espérons éviter que cela ne recommence.**

Tu peux aussi chercher à connaître et comprendre notre histoire à partir des cérémonies patriotiques de ton pays ou de ta ville comme **la libération de la commune le 24 août 2024**.

**Tu peux également interroger ta famille !** Demande à tes parents si un arrière-grand-père ou un arrière-arrière-grand-père a participé à une guerre ou est mort à la guerre.

Comment s'appelaient-ils ? Quelles guerres ont-ils faites ? Où habitaient-ils ? A quels âges sont-ils morts ? Ont-ils été blessés ? Ont-ils été médaillés ? Ont-ils laissé des lettres, des photos ?



**L'association du Souvenir Français**, créée en 1887, perpétue la mémoire des soldats français morts pour la France. Sa mission consiste à participer à toutes les cérémonies patriotiques, avec ses porte-drapeaux et entretenir les tombes sur tout le territoire français des soldats morts « au champ d'honneur » pour la France et la Liberté, lors de toutes les guerres.

*Quelles grandes cérémonies patriotiques connais-tu ?*







# LA FRANCE ET SES VALEURS

**Notre pays a plus de 1500 ans d'histoire.** Il tient son nom des Francs, peuple germanique qui envahit la Gaule romaine au Ve siècle. Clovis fonde une première dynastie royale et désigne Paris comme capitale.



« Franc » signifie « libre », car les Francs étaient considérés comme des hommes libres par opposition aux serfs.

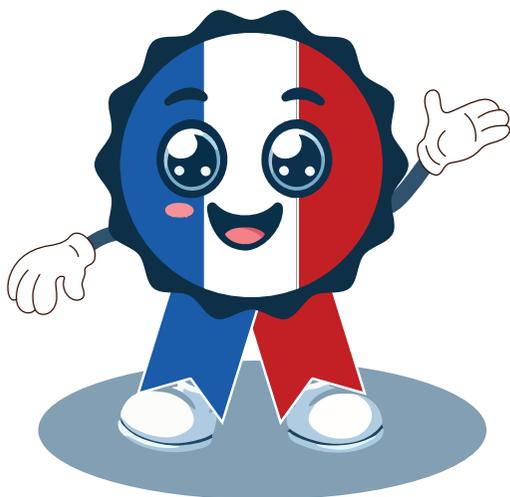
En l'an 987, Hugues Capet est sacré roi à Reims. Comme Clovis, il fonde une dynastie dans un pays qui désormais s'appelle France. Les Capétiens règnent plus de 800 ans, jusqu'à la Révolution française et la proclamation de la République française en 1792, puis de 1814 à 1848.

La République française hérite ses valeurs de ces siècles d'histoire alliant la culture gallo-romaine à la germanique franque jusqu'à la période révolutionnaire. Ces valeurs sont contenues dans la devise de notre pays : « **Liberté, Égalité, Fraternité** ».



## LIBERTÉ

C'est un droit, celui d'agir selon ses choix personnels, selon ses propres goûts, sans que personne ne puisse nous limiter ou imposer ce qu'il faut faire, dire ou penser si cela ne nuit pas aux autres. Il existe plusieurs libertés, comme la liberté d'opinion, d'expression, de réunion...



## LA DEVISE DE LA FRANCE

### ÉGALITÉ

C'est un droit, celui d'être considéré comme les autres, ni mieux ni moins bien qu'une autre personne. C'est aussi un devoir, celui de traiter les autres comme étant mon égal. Cela signifie que tous les Français sont égaux devant la loi. Nous sommes égaux en droit.

### FRATERNITÉ

républicaine. C'est le lien de solidarité qui unit tous les membres de la famille humaine. Cet idéal peut se vivre tous les jours lorsque tu y fais attention. La sécurité sociale en France est la meilleure expression de ce lien de fraternité.

Ces trois valeurs constituent le ciment de la République française.

Cette devise se retrouve sur différents objets, bâtiments ou monuments : sur la carte électorale, les timbres, les pièces de monnaie,...

*À ton avis, quelle valeur républicaine résume de façon idéale les deux autres ?*





## LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE SES PRINCIPES, SES SYMBOLES

**La République française est une démocratie constitutionnelle**, c'est à dire que les droits et les libertés de tous sont garantis et encadrés par une constitution.

La Constitution est le texte fondateur de la République. **La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 en fait partie.**

**Les grands principes sont :**

### - la souveraineté du peuple

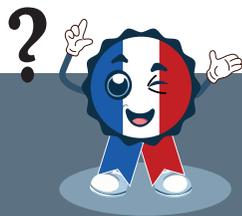
La France est une démocratie représentative, basée sur le suffrage universel : chaque personne majeure de nationalité française a le droit de vote. Le pouvoir appartient au peuple qui l'exerce à travers ses représentants, députés et sénateurs pour lesquels il a voté.

### - la Déclaration Les Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789

Elle affirme les principes fondamentaux comme la liberté, le droit de propriété, le droit à la sécurité et la résistance à l'oppression.

### - la laïcité

La France est un État laïc. Elle ne reconnaît, ni ne finance aucune religion. Elle garantit la liberté de culte à tous et impose une neutralité religieuse dans les institutions publiques. C'est pourquoi aucun signe religieux ne doit être porté à l'école publique notamment. Cela marquerait une différence entre les personnes.



*À quel âge une personne devient-elle majeure ?*

# LES PRINCIPAUX SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE :



## - le Drapeau Bleu Blanc Rouge :

Il est né sous la Révolution française.

Il porte les couleurs d'une cocarde que le général de La Fayette aurait offerte à Louis XVI.

Le **Blanc** représente **la monarchie**, le **Rouge** et le **Bleu** reprennent **les couleurs de Paris**.

## - la Marseillaise :

Elle est à l'origine un chant de guerre créé en 1792 par Claude-Joseph Rouget de Lisle, capitaine du génie sous la Révolution.

Lors de l'insurrection des Tuileries à Paris, les fédérés marseillais le reprennent, c'est ce qui lui donne son nom.

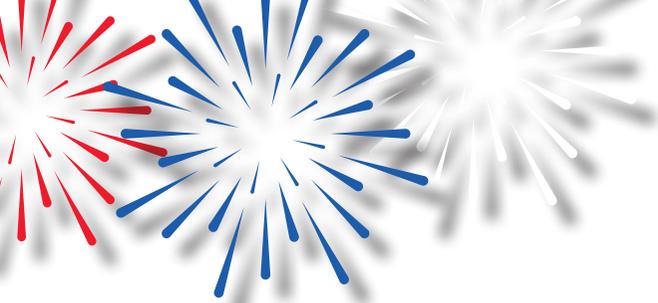
En 1830, le compositeur Hector Berlioz réalise une orchestration qui contribue à unifier la mélodie. Mais chacun continue à l'interpréter à sa manière.

Le Ministère de la guerre en demande l'harmonisation en 1887 : tous les Français peuvent enfin chanter l'hymne national en chœur !

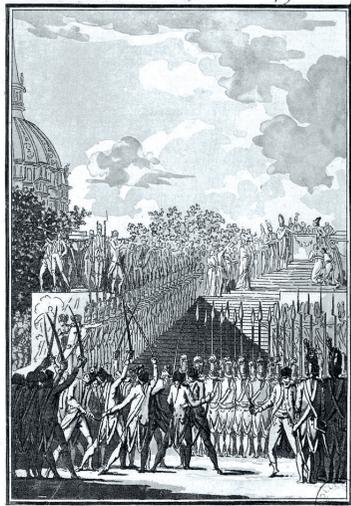
**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

HYMNE NATIONAL  
**La Marseillaise**  
composée par Rouget de Lisle en 1792

|   |   |
|---|---|
| <p style="text-align: center;">— couplet 1 —</p> <p>Allons enfants de la Patrie,<br/>Le jour de gloire est arrivé !<br/>Contre nous de la tyrannie,<br/>L'étendard sanglant est levé, (bis)<br/>Entendez-vous dans les campagnes<br/>Mugir ces féroces soldats ?<br/>Ils viennent jusque dans vos bras<br/>Égorger vos fils, vos compagnons !</p> <p style="text-align: center;">REFRAIN</p> <p style="text-align: center;">— couplet 2 —</p> <p>Que veut cette horde d'esclaves,<br/>De traîtres, de conspirés ?<br/>Pour qui ces ignobles entraves,<br/>Ces fers, ces longes prêts à l'usage<br/>Français, pour nous, ah ! quel outrage<br/>Quels transports il doit exciter !<br/>C'est nous qu'on ose méditer<br/>De rendre à l'antique esclavage !</p> <p style="text-align: center;">REFRAIN</p> <p style="text-align: center;">— couplet 3 —</p> <p>Quoi ! des cohortes étrangères<br/>Feraient la loi dans nos foyers ?<br/>Quoi ! ces phalanges mercenaires<br/>Terrasseraient nos fiers guerriers (bis)<br/>Grand Dieu ! par des mains enchaînées<br/>Nos fronts sous le joug se ploieraient<br/>De vils despotes deviendraient<br/>Les maîtres de nos destinées !</p> <p style="text-align: center;">REFRAIN</p> | <p style="text-align: center;">REFRAIN</p> <p style="text-align: center;">— couplet 4 —</p> <p>Tremblez, tyrans et vous perfides<br/>L'opprobre de tous les partis,<br/>Tremblez ! vous projets parricides<br/>Vont enfin recevoir votre prix ! (bis)<br/>Tout est soldat pour vous combattre,<br/>S'ils tombent, nos jeunes héros,<br/>La terre en produit de nouveaux,<br/>Contre vous tout prêts à se battre !</p> <p style="text-align: center;">REFRAIN</p> <p style="text-align: center;">— couplet 5 —</p> <p>Français, en guerre magnanimés,<br/>Portez ou retirez vos coups !<br/>Épargnez ces tristes victimes,<br/>À regret s'armant contre nous, (bis)<br/>Mais ces despotes sanguinaires,<br/>Mais ces complices de Bouillie,<br/>Tous ces tigres qui, sans pitié,<br/>Déchirent le sein de leur mère !</p> <p style="text-align: center;">REFRAIN</p> |
| <p style="text-align: center;">— couplet 6 —</p> <p>Amour sacré de la Patrie,<br/>Conduis, soutiens nos bras vengeurs<br/>Liberté, Liberté chérie,<br/>Combats avec tes défenseurs ! (bis)<br/>Sous nos drapeaux que la victoire<br/>Accoure à tes mâles accents,<br/>Que tes ennemis expirants<br/>Voient ton triomphe et notre gloire !</p> <p style="text-align: center;">REFRAIN</p> <p style="text-align: center;">— couplet 7 —</p> <p>Nous entrerons dans la carrière<br/>Quand nos aînés n'y seront plus,<br/>Nous y trouverons leur poussière,<br/>Et la trace de leur vertus, (bis)<br/>Bien moins jaloux de leur survie,<br/>Que de partager leur cercueil,<br/>Nous aurons le sublime orgueil,<br/>De les venger ou de les suivre.</p>  |   |



EVENEMENT DU 14 JUILLET 1790.



Serment des Fédérés au Champ de Mars.

## - le 14 juillet, fête nationale

Elle fait référence à la prise de la Bastille, ancienne prison royale, en 1789. **Le 14 juillet est la date de notre fête nationale.** Elle commémore la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, célébration de la réconciliation et de l'unité nationale.

## - Marianne

Elle symbolise l'adhésion aux valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité. Sa statue est présente dans toutes les mairies de France. Le bonnet phrygien qu'elle porte souvent était celui des esclaves affranchis en Grèce et à Rome. Il symbolise donc la liberté. Marianne est la représentation allégorique de la France.



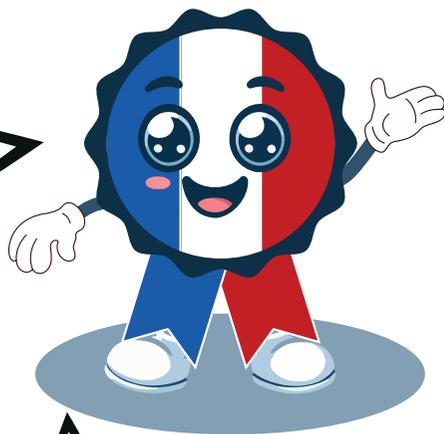
Sais-tu où se déroule le défilé de la cérémonie du 14 juillet à Paris ?



## LES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE

### Le Président de la République :

est le chef du pays et des armées. Élu au suffrage universel direct pour cinq ans, renouvelable une fois, il est le garant des institutions. Il fait appliquer les lois, dirige le pays avec les ministres, s'occupe des relations avec les pays étrangers... Il réside à l'Élysée où il a ses bureaux.



**Le  
suffrage universel**  
est le droit de vote accordé  
à toutes les personnes en âge  
de voter.

**Le suffrage direct :**  
c'est tout le peuple qui vote.

**Le suffrage indirect :**  
ce sont les personnes déjà élues  
par le peuple qui votent.

### Le Premier Ministre et le gouvernement :

Le Premier Ministre est le chef du gouvernement. Il est nommé par le Président de la République. Responsable devant le Parlement, il assure l'exécution des lois. Il dirige le gouvernement constitué de tous les autres ministres.



# LE PARLEMENT

**Le Parlement contrôle le gouvernement.** Il se compose de deux assemblées qui élaborent et votent les lois : l'Assemblée Nationale, appelée également « chambre basse », et le Sénat, « chambre haute ». Chaque loi doit être votée par les deux chambres. En cas de désaccord, l'Assemblée nationale a toujours le dernier mot !



## L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les 577 députés de l'Assemblée Nationale siègent au Palais Bourbon. Ils sont élus pour cinq ans au suffrage universel direct dans des circonscriptions qui regroupent une ou plusieurs communes. Au Cannet, nous élisons le député de la 9<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes. Notre département compte en tout neuf députés.



## LE SÉNAT

Les 348 sénateurs siègent au Palais du Luxembourg. Ils sont élus pour six ans au suffrage universel indirect au sein des départements. Cinq sénateurs représentent notre département.

*Quels sont les noms du député et du sénateur issus du Cannet ?*





## LA COMMUNE

**Le Maire est l'élu le plus connu.** C'est celui que tu peux croiser lors des manifestations. Il est le plus proche de la population, celui à qui on s'adresse quand on a un problème.

La mairie s'occupe des domaines de ta vie quotidienne ou celle de ta famille : crèches, écoles, animations pour les enfants et les seniors, solidarité pour les personnes âgées, sécurité, culture, sports et loisirs, environnement, travaux...

Chaque ville ou village élit pour 6 ans un conseil municipal qui élit en son sein un Maire et ses adjoints.

**Au Cannet, nous avons également un Conseil des Jeunes.**

Ce Conseil a pour mission d'initier les jeunes à la vie politique pour qu'ils proposent des projets, comme celui du skate-park.



*Quel est le nom du maire actuel au Cannet ?*



## DÉFENDRE LE PAYS

### LES FORCES ARMÉES FRANÇAISES

Cinq grandes branches :



- L'ARMÉE DE TERRE,
- LA GENDARMERIE NATIONALE,
- LA MARINE NATIONALE,
- LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.
- L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE,

Leurs rôles principaux sont de défendre le territoire national, protéger les citoyens, intervenir dans des opérations extérieures (les OPEX), comme des missions de maintien de la paix ou de lutte contre le terrorisme.

**Elles sont placées sous l'autorité du Président de la République**, qui est le chef des armées, et sont gérées par le ministère des Armées. Leurs missions incluent aussi des opérations humanitaires et le soutien logistique en cas de crise.

Leur action s'inscrit dans le cadre des traités et des accords internationaux qui engagent notre pays.

**La France fait partie de l'OTAN** (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), alliance militaire défensive des pays démocratiques d'Europe et d'Amérique du Nord.



Où se situe le siège de l'OTAN ?



## LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES : OPEX

L'armée de Terre est présente dans les espaces stratégiques sur tout le territoire français, mais aussi en Afrique, au Moyen-Orient, dans l'océan Indien et le Pacifique. Elle défend les intérêts de notre pays.

Peut-être as-tu déjà entendu à la télévision l'annonce de la mort de militaires français lors de conflits à l'étranger, en **OPEX** : **OP**érations **EX**térieures.

Les militaires en **OPEX** défendent les valeurs démocratiques, apportent de la nourriture aux populations, les soignent, les protègent. Certaines personnes doivent fuir leur pays d'origine pour des raisons de sécurité ou de disette, ce sont des réfugiés. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avec les militaires de l'ONU leur apportent aide et assistance.



*Comment s'appelle le militaire blessé en OPEX, présent au symposium, qui est devenu champion paralympique ?*



**En cas de grand danger ou d'urgence, des femmes et des hommes sont disponibles à tout moment, tous les jours.**

**Les pompiers** sont essentiels pour la protection et la sécurité des habitants. Leur rôle inclut la lutte contre les incendies, les secours d'urgence en cas d'accidents ou de catastrophes naturelles, les interventions médicales d'urgence. Ils participent aussi à la prévention des risques. Ils s'organisent en casernes réparties stratégiquement, avec des équipes professionnelles et volontaires prêtes à intervenir rapidement. Le Cannet dépend de la caserne de Mougins d'où partent les équipes de premiers secours.

**La Police municipale** est placée sous l'autorité du Maire. Elle veille au respect des décisions qu'il a prises, à la sécurité des habitants et des biens ainsi qu'au maintien de l'ordre public local. Elle effectue des patrouilles régulières pour prévenir des actes d'incivilités ou de violence. Elle aide les personnes en difficulté. Sans doute as-tu croisé des policiers municipaux dans les rues ou à la sortie de ton école.

**La Police nationale** dépend du Ministre de l'Intérieur. Elle assure la sécurité et l'ordre public en milieu urbain principalement. À la différence de la Police municipale, elle peut mener des enquêtes judiciaires sur les délits et les crimes en collaboration avec la Justice. Elle participe également à la lutte contre le terrorisme.

**La Gendarmerie nationale** dépend elle aussi du Ministre de l'Intérieur, mais répond aux ordres de l'autorité du ministère des Armées pour l'exécution de ses missions militaires. Elle exerce plutôt en milieu rural, autour des villes et sur les axes routiers. C'est une force armée française chargée de missions de police.

**Le Secours civil** assiste les forces de l'ordre en cas de besoin ou d'urgence. Il dispose de moyens comme des lits de camps, du matériel de secours, des véhicules d'intervention, pour assurer la protection des populations civiles en temps de paix comme en temps de crise ou de guerre. Il dispense également des formations aux « gestes qui sauvent » à pratiquer en attendant l'arrivée des secours. Il se compose de 32 000 bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire français.

**Le Samu social** agit en complémentarité du Secours civil. Il intervient toute l'année sur simple appel au 115 et apporte une aide d'urgence aux personnes sans domicile fixe. Le Samu travaille aussi à plus long terme en aidant ces personnes à retrouver un travail et une vie plus heureuse. En hiver, des maraudes sont organisées et des bénévoles se relaient pour aller à la rencontre de ceux qui ne demandent plus rien, mais sont dans une situation de grande détresse.



## LES NUMÉROS D'URGENCE

**Police / Gendarmerie 17**

**Urgences 112**

**Pompiers 18**

**Samu Social 115**

**Enfants en danger 119**



*En cas d'urgence,  
sais-tu quel numéro appeler ?*



## À L'ÉCOLE, SE PROTÉGER DU HARCÈLEMENT



# 3018

**ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS,  
un numéro vert et une application mobile  
pour tout renseignement ou signalement.**

**Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible  
7j/7, de 9h00 à 23h00.**

Le harcèlement scolaire se manifeste par des actes de violences répétées, physiques, verbales ou psychologiques adressées à une personne par un groupe. Il peut se faire en direct, souvent pendant les récréations, ou via les réseaux sociaux, appelé alors cyber harcèlement.

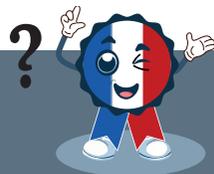
Le harcèlement peut prendre plusieurs formes. Les insultes, la moquerie, les coups, ou la diffusion de rumeurs malveillantes : une personne qui répète ces actes est considérée comme un harceleur. C'est la répétition de ces petites actions qui fait le plus de mal. Les conséquences peuvent être dévastatrices sur les enfants victimes. **Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, PHARe**, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Il contribue depuis 2021 à anticiper et traiter les situations survenant dans les écoles, les collèges et les lycées.

La Ville du Cannet est très attentive à la protection des enfants face au harcèlement dans le cadre scolaire. Des animateurs municipaux ont été formés pour détecter les situations de harcèlement. **N'hésite pas à leur parler, que tu sois victime ou témoin.**

Le Conseil des Jeunes a été sensibilisé. Certains de ses membres sont des « ambassadeurs de la lutte contre harcèlement ». Présents dans ton école, ils sont à ton écoute.

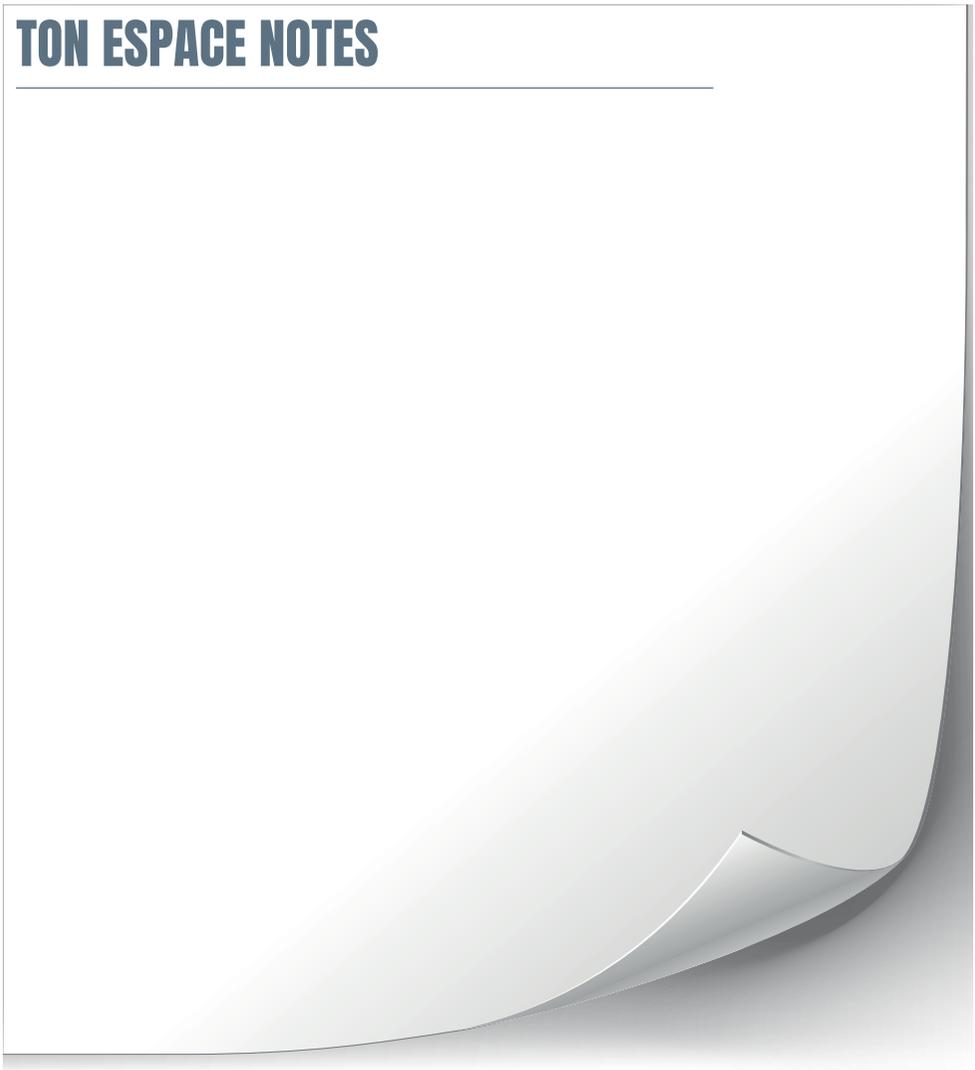
Un partenariat avec l'association « Marion la main tendue » a permis au Cannet de devenir une ville pilote en matière de lutte contre le harcèlement scolaire.

*Que faire si tu es harcelé ou témoin  
de harcèlement ?*



# TON ESPACE NOTES

---



## RÉPONSES

- P. 17 :** Yves Pigenet
- P. 18 :** À Bruxelles
- P. 19 :** Xavier
- P. 21 :** Le 112, numéro d'urgence européen
- P. 22 :** Appelle le numéro vert 3018, parles-en à tes parents, à des adultes de confiance, à des amis, aux ambassadeurs de ton école, à des surveillants de la cour de récréation ou à des animateurs.
- P. 16 :** Michèle Tabarot est député de la 9<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes, Philippe Tabarot est sénateur des Alpes Maritimes.
- P. 8 :** 11 novembre - 8 mai - 14 juillet.
- P. 11 :** La Fraternité
- P. 12 :** En France, une personne devient majeure à 18 ans.
- P. 14 :** Il se déroule sur les Champs Élysées depuis le 14 juillet 1980. Tu peux en voir la retransmission à la télévision chaque... 14 juillet !



2024  
lecannet.fr

Conception : Direction de la Communication - Édition novembre 2024  
Ne pas jeter sur la voie publique